

Quels sont les différents types de protections respiratoires ?

Le masque sanitaire anti-projections, de type « chirurgical » :

Destiné à éviter lors de l'expiration de celui qui le porte, la projection de sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive pouvant contenir des agents infectieux transmissibles, notamment par voie de gouttelettes.

Le masque de protection respiratoire individuelle (de type FFP1, 2 ou 3)

C'est un appareil filtrant de protection respiratoire (norme NF EN 149). Il est destiné à protéger celui qui le porte à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux.

On distingue :

- **Les masques FFP1** filtrant au moins 80 % des aérosols. Il est principalement utilisé comme masque anti-poussières ;
- **Les masques FFP2** filtrant au moins 94 % des aérosols. Ce masque peut aussi servir de protection contre les virus grippaux dont le coronavirus.

Le masque alternatif à usage non sanitaire, dits « masques barrières » ou « grand public »

Ils permettent de limiter les projections, de faire obstacle à nos mains que l'on porte inconsciemment au visage plusieurs fois par heure et de répondre aux besoins en population générale. Pour cela, ils doivent être confectionnés en respectant des principes élémentaires : être correctement utilisés et employés en complément de l'application stricte des gestes barrières.

Ces masques sont réutilisables, mais nécessitent d'être lavé en machine, au minimum à 60° pendant au moins 30 minutes



Pour être efficace, et ne pas être contre-productif en devenant vecteur du virus, le port du masque nécessite de respecter des bonnes pratiques :

- **Se laver les mains avant la pose du masque et son retrait ;**
- **Bien ajuster le masque ;**
- **Le laisser en place maximum 4 heures ;**
- **Ne le toucher que pour l'enlever définitivement ;**
- **Ne pas le réutiliser même après des pauses.**